

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue au 45, rue Des Saules à Notre-Dame-de-la-Salette, lundi le 4 mai 2015 à 19 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS : les membres du conseil, Antonin Brunet, Jean-Claude Boucher, Samy Thomas, Jean-Daniel Boileau, Étienne Morin et Denis Latour.

ÉTAIT ABSENT :

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Denis Légaré.

La directrice générale/secrétaire-trésorière Madame Sylvie Gratton est également présente.

2015-05-118 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-119 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015 à 19 h.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Latour

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2015 à 19 h soit accepté, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-120 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018

ATTENDU QUE La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Claude Boucher

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-121 Préparation d'un plan quinquennal 2015-2020.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Daniel Boileau

ET RÉSOLU QUE ce Conseil demande à la directrice générale de présenter un plan quinquennal pour les infrastructures municipales 2015-2020.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-122 **Représentant municipal dans le cadre de la Politique familiale**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Daniel Boileau

ET RÉSOLU QUE ce Conseil nomme, messieurs Samy Thomas et Etienne Morin, représentants du conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Salette, auprès du comité de citoyen dans le cadre de la Politique familiale.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-123 **Annulation du mandat de Me Anne Philippe pour l'acquisition de bien immobilier de l'Association Athlétique de Notre-Dame-de-la-Salette – résolution 2013-03-050**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Latour

ET RÉSOLU QUE ce Conseil annule la résolution 2013-03-050 pour le mandat de Me Anne Philippe pour l'acquisition de bien immobilier et de la fermeture de l'Association Athlétique de Notre-Dame-de-la-Salette.

De plus, il est résolu que les frais encourus pour ledit dossier soient payés.

Le vote est demandé par le conseiller Samy Thomas

Pour la résolution

Antonin Brunet
Jean-Claude Boucher
Etienne Morin
Denis Latour

Contre la résolution

Samy Thomas
Jean-Daniel Boileau

Adoptée à la majorité

2015-05-124 **Donner un nouveau mandat à Me Anne Philippe**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Latour

ET RÉSOLU QUE ce Conseil mandate Me Anne Philippe pour exécuter la passation de pouvoirs de l'Association athlétique vers des nouveaux membres exécutifs. Que la municipalité paye les frais encourus pour le dossier.

De plus, il est résolu que les frais encourus pour ledit dossier soient payés.

Le vote est demandé par le conseiller Samy Thomas

Pour la résolution

Antonin Brunet
Jean-Claude Boucher
Etienne Morin
Denis Latour

Contre la résolution

Samy Thomas
Jean-Daniel Boileau

Adoptée à la majorité

2015-05-125 **Engagement d'une main-d'œuvre en aménagement paysager**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE ce Conseil engage un employé saisonnier monsieur Michel Léonard à titre de main-d'œuvre en aménagement paysager, aux taux salarial de 15. \$ de l'heure à 35 h par semaine pour une période de 18 semaines, débutant le 1^{er} juin et finissant le 3 octobre 2015.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-126 Autorisation de paiement : Audit CPA, J. Ethier

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Samy Thomas

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 715 au montant de 3621.71 \$ taxes incluses, pour l'audit de TECQ 2010-2013 par la firme professionnelle CPA, J. Ethier. Qu'un virement de fonds provienne du surplus accumulé 05-991000 et qu'il soit affecté dans le poste budgétaire *Comptabilité et vérification* 02-13000-413.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-127 Comptes à payer

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Latour

ET RÉSOLU QUE les factures du mois d'avril 2015 au montant de 105 780.80 \$ soient acceptées et payées.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-128 Autorisation de dépense : Tournoi de golf – Service d'incendie

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Antonin Brunet

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le paiement d'une publicité de 350 \$ pour le tournoi de golf du Service des incendies de Notre-Dame-de-la-Salette qui se tiendra le 20 juin prochain. Une partie des fonds amassés servira à l'achat d'équipements et que la dépense soit affectée dans le poste budgétaire *Don social et commandite* 02-190-991.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-129 Autorisation de dépense : achat d'équipement service des incendies

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Antonin Brunet

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise une dépense 10 991.61 \$ taxes incluses, pour l'achat d'équipements suivants : par la compagnie CMP Mayer inc. et que cette dépense soit affectée dans plusieurs postes budgétaires.

Quant.	Description	Chaq.	Montant	Budget 2015	Poste budgétaire
2	Habit de combat	1290.	2580.00	2700.	23-03000-650- Vêtement de combat
2	Visière	75.	150.00	150.	
4	Paire de bottes	130.	520.00	500.	
7	Cagoule en Nomex noir	39.	273.00	245.	
10	Paire de gants de combat	92.30	923.00	800.	
6	Paire de gants désincarcération	65.	390.00	390	
	Sous-total		4836.00	5685.00	
2	Cylindre appareil respiratoire	495.	990.00	760.00	23-03000-516 – Equip. Appar. respiratoire
	Sous-total		990.00	760.00	
4	Boyau 2 1/2	202	808.00	600.	23-03000-725 – Equip. Acc.
4	Boyau 1 3/4	144.	576.00	540.	
1	Lance 1 3/4	695.	695.00	650.	
1	Scie à pare-brise	130.	130.00	130.	
1	Clé Holligan de désincarcération	145.	145.00	142.	
1	Accotoir à Ram	400.	400.00	400.	
2	Coussins gonflables	490.	980.00	980.	
	Sous-total		3734.00	4682.00	
	Sous-total		9 560.00		
	TVQ		478.00		
	TPS		953.61		
	Total		10 991.61		

L'achat dans le tableau ci-dessous, doit être préautorisé par un bon de commande à la directrice générale.

Description	Montant au budget	Poste budgétaire
Petits outils	900.00	02-22000-643
Aliment-brevage	250.00	02-22000-610
Réparation radio portable	880.00	02-22000-526
Entretien et réparation-véhicules inc.	2700.00	02-22000-525
Achats divers	300.00	02-22000-649

Adoptée à l'unanimité

2015-05-130

Adjudication d'appel d'offres de l'abat poussière

ATTENDUQUE la municipalité a sollicité des soumissions par invitation pour l'achat, le transport et l'épandage de l'abat poussière pour les chemins municipaux ;

ATTENDU QUE les soumissions par invitation sous enveloppes cachetées ont été reçues physiquement au bureau municipal avant 15 h, le 30 avril 2015

ATTENDU QUE la municipalité a invité (3) trois entreprises et elle a reçu (1) soumissions conformes ;

Entrepreneur	Prix par litres
Multi route	\$ 0.285
Calclo	\$ 0.2939

EN CONSÉQUENCE, II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE, ce conseil, autorise l'achat de 24 000 litres de chlorure de calcium liquide de 35 %, incluant le transport et l'épandage dans les chemins municipaux pour l'année 2015 et que le service de la compagnie Multi Route, soit retenu pour un montant de 0,285 \$, le litre (6 840.00 \$), taxes non incluses et que cette dépense soit affectée dans le poste budgétaire *Produit chimique-abat poussière*. 02-32000-635.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-131

Appel d'offres publics : Contrat d'entretien de déneigement et sablage des chemins municipaux pour une période de 3 ans : 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour un contrat d'entretien de déneigement et sablage des chemins municipaux pour une période de 3 ans ; 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-132

Autorisation d'appel d'offres par invitation : Rapiécage d'asphalte chaud

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la Directrice générale de procéder à un appel d'offres par invitation pour l'achat d'asphalte chaud afin de procéder au rapiécage sur certaines parties des chemins municipaux. La Municipalité s'engage à solliciter des offres auprès d'au moins trois (3) fournisseurs.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-133

Appel d'offres par invitation: pour le rechargement des chemins – pierres concassées 0.3/4 de carrière MG-20

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la directrice générale de procéder à un appel d'offres par invitation pour le rechargement des chemins municipaux, le prix doit inclure la pierre concassée de carrière MG-20 0-3/4, incluant la main-d'œuvre, le transport, la machinerie, la compaction et l'étalement du MG-20 sur la surface des chemins. La Municipalité s'engage à solliciter des offres auprès d'au moins trois (3) fournisseurs. Les travaux devront se faire à l'automne.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-134

Appel d'offres par invitation pour le creusage de fossés

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la directrice générale de procéder à un appel d'offres par invitation pour le creusage de 1700 mètres de fossés sur certains chemins municipaux. La Municipalité s'engage à solliciter des offres auprès d'au moins trois (3) fournisseurs.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-135

Appel d'offres par invitation pour le remplacement de 3 ponceaux

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la directrice générale de procéder à un appel d'offres par invitation pour l'exécution des travaux de remplacement de 3 ponceaux. Le prix doit comprendre les matériaux, la main d'œuvre, le transport, la machinerie et les équipements. La Municipalité s'engage à solliciter des offres auprès d'au moins trois (3) fournisseurs.

(Travaux d'installation de ponceaux : chemin Martineau 15 x 30, chemin Lauzon 18 x 40 et chemin Lacroix 15 x 40)

Adoptée à l'unanimité

2015-05-136

Autorisation d'achat de 3 ponceaux

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la directrice générale à procéder à l'achat de 3 ponceaux au coût approximatif de 3200.00 \$, taxes incluses, de type polyéthylène ondulé avec revêtement lisse (PE) conforme à la norme CAN/CSA B182.6, d'une rigidité minimale de 320 kPa selon la norme ASTM D2412, de 40 pieds pour les travaux de remplacement de calvettes sur les chemins : Martineau (15 x 30), chemin Lauzon (18 x 40) et chemin Lacroix (15 x 40). Que la dépense et le paiement soient affectés dans le poste budgétaire *Pièces ponceaux* 02-32010-529.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-137

Appel d'offres par invitation pour la coupe d'herbes le long de certains chemins municipaux

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise la directrice générale de procéder à un appel d'offres par invitation pour la coupe d'herbes le long de certains chemins municipaux. La Municipalité s'engage à solliciter des offres auprès d'au moins trois (3) fournisseurs.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-138

Autorisation de paiement : Excavation D.J.

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le paiement des factures numéros 987, 989 et 990 au montant de 893.93 \$, taxes incluses, à la compagnie Excavation D.J., pour des travaux de nettoyage de ponceau, d'un voyage de gravier sur le chemin Thomas-Nord et des travaux d'enlèvement de la neige en bordure du fossé sur le chemin Du Domaine, et que la dépense et le paiement soient affectés dans les postes budgétaires *Achat de pierre & gravier* 02-32000-621 et *Entretien chemin* 02-32000-521.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-139

Autorisation de paiement : Balayage de rue 2015

II EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 150 au montant de 9 198.00 \$, taxes incluses, à la compagnie Balayage Régional, pour le contrat de balayage de rue et que la dépense soit affectée dans le poste budgétaire *Balayage des rues* 02-32012-515.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-140 **Autorisation de dépense : Nettoyage des bassins d'eau potable**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Etienne Morin

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense au montant de **3 250.\$**, taxes non incluses par la compagnie Dassyloi, pour les travaux de nettoyage des bassins d'eau potable et que la dépense soit affectée dans le poste budgétaire *Ent. Bâtiment – lavage- réservoir* 02-41200-523.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-141 **Autorisation de paiement : cotisation annuelle de la COMBEC**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Latour

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise le paiement de 373.67 \$, taxes incluses, pour la cotisation annuelle 2015 de l'inspectrice en urbanisme, en bâtiment et en environnement, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec et que la dépense soit affectée dans le poste budgétaire *Cotisation annuelle & abon.* 02-61000-494.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-142 **Autorisation de dépense – Nettoyage extérieur de l'immeuble du 51, rue des Saules**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Latour

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une dépense au montant de **450.\$**, taxes non incluses pour la location de 2 jours d'une nacelle pour les travaux de nettoyage des murs extérieurs du 51, rue Des Saules et que la dépense soit affectée dans le poste budgétaire *Entretien et réparation bâtiment* 02-70120-522.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-143 **Signature d'un nouveau contrat pour la vente d'un immeuble municipal : 2, rue Rollin par un nouveau courtier immobilier Remax**

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec le courtier immobilier est venu à échéance le 30 avril 2015 pour la vente de l'immeuble situé au 2, rue Rollin ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire signer avec un nouveau courtier et d'afficher le prix de vente à 64 900\$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Latour

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de vente de l'immeuble avec la firme de Courtier Remax pour une période 6 mois au taux de 5 % de commission du prix fixé pour la vente.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-144 **Autorisation de dépense : Achat de fleurs pour l'aménagement paysager**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Denis Latour

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise l'achat de fleurs, arbustes, arbres, engrais, terre et de copeaux pour un montant de 1000.\$, taxes incluses, et que la dépense soit affectée dans le poste budgétaire *Achat de fleurs-arbuste-terre* 02-70150-629.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-145 **Demande d'appui : Municipalité de Chelsea**

ATTENDU QUE la Commission de la représentation électorale (CRE) a entrepris de préparer une nouvelle carte électorale pour le Québec, tel que le prévoit la Loi électorale;

ATTENDU QUE la CRE propose de déplacer la municipalité de Chelsea de la circonscription de Gatineau vers celle de Hull;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Latour

ET RÉSOLU QUE ce conseil appui la Municipalité de Chelsea dans sa démarche de demeurer au sein de la circonscription de Gatineau.

QU'une copie de cette résolution soit envoyée à Madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, ministre de la Justice et Procureur générale du Québec, ministre de la Condition féminine et ministre responsable de la région de l'Outaouais, et à Madame Maryse Gaudreault, députée de Hull.

Adoptée à l'unanimité

2015-05-146

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité

IL EST 20 h 05

Denis Légaré
Maire

Sylvie Gratton
Directrice générale & secrétaire-trésorière